

Europe. Le programme des travaux pour l'année prochaine comporte la réunion de deux conférences: l'une relative à certaines questions de droit fluvial en Europe et l'autre sur l'unification du balisage et de l'éclairage des côtes. Le délégué de la France est d'avis que la question du transport commercial aérien et du transport commercial routier, par voitures automobiles, devrait faire l'objet d'un examen, et qu'il serait souhaitable que l'Organisation du transit voulût bien soumettre à la prochaine assemblée, des propositions relatives à cette question.

La Commission constata les progrès réalisés, jusqu'ici, au sujet de la réforme du calendrier. Il est probable que, dans la plupart des pays, des comités chargés d'étudier cette question seront établis en 1930. La Quatrième Conférence générale de l'Organisation des communications et du transit, qui doit se réunir en 1931, examinera toutes recommandations résultant des recherches de ces comités nationaux.

#### *Organisation d'hygiène*

En passant en revue ses travaux, l'Organisation d'hygiène fut félicitée des nouveaux contacts qu'elle a établis avec la Grèce, la Bolivie et la Chine, pays représentant trois continents. Le rapport fut peu critiqué, au sein de la Commission, sauf la déclaration du délégué de l'Inde exprimant le désir de voir l'Organisation d'hygiène entreprendre une enquête au sujet de la question de la mortalité infantile. Il suggéra, en outre, que le programme des travaux du Comité d'hygiène soit établi pour une période de cinq années afin que le budget puisse être arrêté en conséquence.

On a constaté et approuvé le progrès réalisé dans les travaux des commissions du paludisme et du cancer, l'enquête visant les conditions sanitaires dans certaines îles du Pacifique, la conférence sur la maladie du sommeil et le programme sanitaire concernant certaines administrations coloniales.

Les travaux nouveaux dont devra se charger le Comité d'hygiène comprend la réorganisation des services sanitaires de la Bolivie, semblable à celle entreprise l'an dernier en Grèce, et l'étude que devra poursuivre, en Extrême-Orient, la commission de la lèpre au cours de 1930.

#### *Coopération intellectuelle*

Depuis assez longtemps déjà, on avait constaté que les activités de l'Organisation de coopération intellectuelle avaient embrassé un champ trop vaste et que cette organisation n'avait pu aboutir qu'à des résultats partiels. Aussi, au cours de la discussion, au sein de la Commission, l'œuvre de l'organisation dut-elle subir une critique sévère. On se rendit compte qu'une révision de son programme, de sa situation et de ses méthodes s'imposait et on témoigna de l'impatience à voir l'Institut s'acheminer vers un but défini.

Au cours des délibérations, le délégué hongrois s'est plaint de ce que l'on refusât l'entrée, dans les pays voisins, des ouvrages scientifiques et techniques publiés en Hongrie. Il a fait notamment allusion à la minorité hongroise en Tchécoslovaquie qui s'est vue empêchée de prendre connaissance de certains travaux scientifiques publiés dans sa langue maternelle et il propose une résolution recommandant une circulation plus libre des publications scientifiques et techniques. Le délégué tchécoslovaque réplique que son pays ne cherchait pas à priver la minorité hongroise de sa nourriture intellectuelle, mais que la propagande exercée par la Hongrie était incompatible avec la sécurité de la Tchécoslovaquie, et qu'au surplus, la Deuxième Commission n'était pas l'endroit convenable pour une manifestation contre le Traité de Trianon. Sur le conseil de plusieurs autres orateurs, le délégué hongrois a retiré son projet de résolution.